

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL à Maité POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Bernard UTHURRY à Aimé SOUMET
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-21-AID-

Le 15 AVR. 2016

FONDS DE CONCOURS
CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'ESQUIÛLE

REÇU
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Mme MIRANDE rappelle que dans sa séance du 29 janvier 2015, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2015, le projet de la commune d'Esquiùle qui concernait l'aménagement d'un city-stade.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	51 362.80 €
Conseil Départemental	10 699.00 €
Fonds de concours	10 698.00 €
Part communale	29 965.80 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 10 698.00 €.

Le dossier étant complet, la convention avec la commune peut être signée.

Les crédits nécessaires sont disponibles.

Où cet exposé,

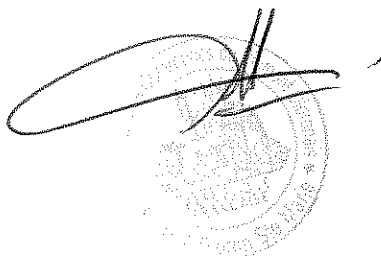
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTÉ** l'état financier définitif des travaux réalisés par la commune d'Esquiùle
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'attribution du fonds de concours avec la commune d'Esquiùle et à débloquer les fonds
- **VOTE** les crédits nécessaires au versement du fonds de concours soit 10 698.00 €

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 14/04/2016



Le Président



Daniel LACRAMPE